

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

1. Membre de l'Accord adressant la notification: <u>ÉTATS-UNIS</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2. Organisme responsable: Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires (FDA)
3. Produits visés (Prière d'indiquer le (les) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Jus de fruits et de légumes
4. Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: Partenaires commerciaux
5. Intitulé, langue et nombre de pages du texte notifié: <i>Draft Guidance for Bulk Transport of Juice Concentrates and Certain Shelf Stable Juices</i> (Projet de lignes directrices concernant le transport en vrac de concentrés de jus et de certains jus de longue conservation) – 20 pages, disponible en anglais
6. Teneur: L'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires (FDA) a publié un projet de lignes directrices concernant le transport en vrac de concentrés de jus et de certains jus de longue conservation (<i>Guidance on Bulk Transport of Juice Concentrates and Certain Shelf Stable Juices</i>) dans le but d'aider les entreprises de transformation à mettre au point des mesures appropriées de prévention de la contamination de certains jus et concentrés de jus par des micro-organismes nuisibles, tels la salmonelle, pendant leur transport en vrac. Ces lignes directrices traitent un problème soulevé dans une demande de la branche de production sollicitant la révision par le FDA d'une disposition du règlement récemment promulgué sur l'application du système HACCP aux jus, qui prescrit que toutes les entreprises de transformation de jus doivent traiter les jus dans l'installation où le conditionnement final est effectué. Le FDA avait inclus cette disposition dans le règlement car il était préoccupé par le potentiel de contamination des jus par des micro-organismes nuisibles pendant le transport en vrac. Les lignes directrices prévoient que le FDA se réserve la possibilité d'autoriser les entreprises de transformation à mettre en œuvre d'autres moyens pour préserver l'innocuité des jus pendant leur transport.
7. Objectif et raison d'être: <input checked="" type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires, <input type="checkbox"/> santé des animaux, <input type="checkbox"/> préservation des végétaux, <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites
8. Norme, directive ou recommandation internationale: <input type="checkbox"/> Commission du Codex Alimentarius, <input type="checkbox"/> Office international des épizooties, <input type="checkbox"/> Convention internationale pour la protection des végétaux, <input checked="" type="checkbox"/> Néant S'il existe une norme, directive ou recommandation internationale, en donner la référence correcte et indiquer brièvement en quoi le texte notifié est différent:

<p>9. Documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles: Avis de disponibilité publié dans le <i>Federal Register</i> (67 FR 62488) et <i>Draft Guidance for Industry: Guidance on Bulk Transport of Juice Concentrates and Certain Shelf Stable Juices</i> (en anglais)</p>
<p>10. Date projetée pour l'adoption: Texte applicable dès la publication de sa version finale</p>
<p>11. Date projetée pour l'entrée en vigueur: Texte applicable dès la publication de sa version finale</p>
<p>12. Date limite pour la présentation des observations: Les objections sur papier ou sous forme électronique doivent être soumises d'ici au 6 décembre 2002.</p> <p>Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires (FDA) [] autorité nationale responsable des notifications, [] point d'information national ou adresse, numéro de télécopie et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: Les observations sur papier concernant le texte notifié sont à adresser à: Dockets Management Branch (HFA-305), Food and Drug Administration, 5630 Fishers Lane, rm. 1061, Rockville, MD 20852 (États-Unis d'Amérique). Les observations peuvent être soumises sous forme électronique à l'adresse: http://www.fda.gov/dockets/ecomments. Les observations doivent être accompagnées de la référence <i>DOCKET No. 02P-0009</i> et du titre du projet de lignes directrices (<i>Draft Guidance for Industry: Guidance on Bulk Transport of Juice Concentrates and Certain Shelf Stable Juices; Availability</i>).</p>
<p>13. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national ou adresse, numéro de télécopie et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p style="padding-left: 40px;">United States SPS Enquiry Point/Notification Point (Point d'information SPS/Point notifications SPS des États-Unis) Mr. William Janis U.S. Department of Agriculture Stop 1027 Washington, DC 20250</p> <p style="padding-left: 40px;">Téléphone: (202) 720-9047 Télécopie: (202) 720-0677 Courriel électronique: William.janis2@usda.gov</p> <p>Le texte intégral du document est accessible à l'adresse internet http://www.fda.gov/OHRMS/DOCKETS/98fr/100702d.htm (<i>DOCKET No. 02P-0009</i>) et à l'adresse http://www.cfsan.fda.gov/~dms/juicgui4.html</p>